



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE À HUIS CLOS LE 24 MARS 2021, VIA DES MOYENS TECHNOLOGIQUES DE COMMUNICATION, CONFORMÉMENT AUX ARRÊTÉS MINISTÉRIELS 2020-029 ET 2020-049 DU 26 AVRIL ET DU 4 JUILLET 2020.

SONT PRÉSENTS : M^{mes} Louise Savignac, conseillère
Janie Tremblay, conseillère
Chantal Riopel, conseillère

MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller
Robert Groulx, conseiller

EST ABSENT : Denis Bernier, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. Claude Crépeau, directeur général
Me David Cousineau, greffier
Mme Véronique Goyette, directrice des communications

LA SÉANCE EST OUVERTE

Avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, le conseil municipal prend acte des documents remis par le greffier à l'effet que les membres du conseil ont été notifiés de la présente séance conformément aux dispositions de la loi.

1.0
2021-03-063

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil
Aucune.

Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Janie Tremblay

IL EST RÉSOLU DE :

ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé en modifiant néanmoins le titre du point 3.0 de sorte à ce qu'il se lise comme suit :

« 3.0 Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation – Appui financier pour le projet d'habitation Centre amitié autochtone de Lanaudière – Autorisation de signature »

- * 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- * 2.0 Période de questions
- * 3.0 Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation – Appui financier pour le projet d'habitation Centre amitié autochtone de Lanaudière – Autorisation de signature

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant la tenue exceptionnelle de cette séance du conseil à huis clos, les citoyens charlois ont l'opportunité de formuler et de transmettre leurs questions en lien avec l'ordre du jour et l'administration en général par courriel au greffe@vivrescb.com ou encore via la page Facebook officielle de la Ville.

Aucune question n'a été posée.

3.0

2021-03-064

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION – APPUI FINANCIER POUR LE PROJET D'HABITATION CENTRE AMITIÉ AUTOCHTONE DE LANAUDIÈRE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil

Aucune.

ATTENDU les démarches entreprises pour la construction d'un Centre d'amitié autochtone sur le territoire de la Ville;

ATTENDU les orientations du conseil municipal afin d'appuyer cette initiative; et

CONSIDÉRANT le projet de d'entente soumis par le Ministre des Affaires municipales et de L'Habitation.

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Janie Tremblay**

IL EST RÉSOLU DE :

ACCEPTER tel quel le projet d'entente soumis ce jour au conseil municipal et dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante; et

AUTORISER monsieur le maire **Robert Bibeau** et **Me David Cousineau**, greffier, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Charles-Borromée ladite entente, de même que tous les documents jugés nécessaires ou utiles afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.0

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée.

(signé)

M. Robert BIBEAU
Maire

(signé)

Me David COUSINEAU
Greffier